CCI CÔTES D'ARMOR

Guingamp-Paimpol
- 5 NOV. 2018
Agglomération

Monsieur le Président
Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération
A l'attention de M. Lucien JARAUD
11, rue de la Trinité
22200 GUINGAMP

A Saint-Brieuc, le 23 octobre 2018

Service études/aménagement
Affaire suivie par : Alexia MARCHAL.
Tél. : 02.96.78.62.18
Mail : alexia.marchal@cotesdarmor.cci.fr

Objet : Modification du PLU de la commune de Grâces.

Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu la procédure de modification du PLU de la commune de Grâces et nous vous en remercions. Après examen attentif, nous n'avons pas de remarque particulière relative aux documents.

Nous tenons également à vous préciser que fort de son réseau et de son expérience d'accompagnement, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor vous accompagnera, si vous le souhaitez, dans votre projet de stratégie de développement commercial et touristique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,

Thierry TROESCH